

En 1557, c'est le cardinal de Pellevé, grand homme de la Ligue qui est nommé, mais il échange bientôt Saint-Corneille avec François de Pisseleu, évêque d'Amiens, et parent d'une maîtresse royale.

Jacques Amyot est un remarquable abbé. Le traducteur de Plutarque tombe en disgrâce et abandonne les revenus de l'abbaye à un bâtard de Charles IX. François de Chennevières lui succède, mais cède les revenus à Charles d'Humières, remarquable "cumulard".

C'est sous Claude le Gras que s'effectue la réforme de Saint-Maur. Son neveu Simon le Gras sera le dernier abbé commendataire.

En 1656, le titre abbatial est supprimé et la mense est ajoutée à celle du Val de Grâce.

L'abbé touchait les 2/3 de la mense, à charge pour lui d'entretenir les bâtiments, ce qu'il ne faisait pas toujours.

A Saint-Corneille, Louis de Bourbon-Vendôme construisit la nouvelle façade de Saint-Corneille et Jacques Amyot laissa des tentures de la vie de saint Corneille et de saint Cyprien.

La commende constituait un très grave abus. Saint-Corneille fut l'une des premières abbayes touchées.

De nombreuses questions furent posées à l'abbé Merlette et François Callais fit remarquer que la commende permit au roi de conserver les biens des catholiques qui ainsi évitèrent d'être pris par les protestants, comme cela fut le cas en Allemagne.

3 Décembre

Sabine RACINET

*La christianisation des campagnes en Picardie
du IV^e au IX^e siècle,
un projet de recherche*

La recherche des premières fondations chrétiennes en Picardie, du IV^e au IX^e siècle environ, s'intéresse à des manifestations tant matérielles, avec les lieux de culte et les structures ecclésiastiques, que spirituelles et humaines, avec ce qui touche aux croyances, aux rites et aux mentalités.

En conséquence, il faudra faire appel à des sources aussi variées que l'hagiographie, les textes officiels de la royauté et de l'Eglise, l'archéologie et la toponymie.

Malgré la tradition qui affirme que beaucoup d'évêchés sont fondés au IV^e siècle, les traces archéologiques ne remontent qu'au VI^e siècle, à une époque où les fondations monastiques et canoniales se multiplient

(Saint-Médard et Saint-Crépin de Soissons) pour aboutir à la floraison des VII^e-VIII^e et IX^e siècles avec *Centula* (Corbie), Saint-Riquier et Saint-Corneille de Compiègne, par exemple.

Les sources exploitées sont de diverses sortes

Des *œuvres de poètes et d'historiens* comme Flodoard, Venance Fortunat et surtout Grégoire de Tours, des textes de l'Eglise comme la *correspondance* entre les évêques ou bien les *conciles*, dont la richesse a été maintes fois démontrée. Ces derniers soulignent la tâche considérable des évêques pour créer, maintenir et encadrer les structures de l'Eglise médiévale, tout en réprimant des abus condamnables comme, par exemple, la mainmise des laïcs sur des territoires devenus dépendants des églises paroissiales, comme la création d'églises privées ou la naissance de litiges concernant les limites diocésaines.

Les *sources diplomatiques* complètent utilement les informations données quand il s'agit de testaments, de confirmations de possessions ou de donations de biens d'Eglise (par exemple, Charles le Chauve qui énumère les possessions accordées à sa nouvelle fondation de Saint-Corneille). Autres sources, les *pouillés* donnent un état a posteriori des possessions ecclésiastiques et dessinent la répartition des paroisses qui appartiennent à des *pagi* (ou pays anciens), correspondant aux doyennés médiévaux.

Enfin, tout un pan de documentation concerne la diffusion des croyances et des rites perceptibles dans les *passions et les vies de saints* ainsi que dans les *martyrologes*, les *calendriers* et les autres *textes liturgiques* que sont sacramentaires, les psautiers, les bréviaires... La notoriété d'un saint, établie par l'existence d'une *vita* destinée à l'édification des fidèles se trouve ainsi confirmée par l'inscription dans les litanies récitées lors des offices.

Une fois que le corpus de la documentation écrite a été défini, le **choix d'une zone d'étude précise** s'impose et, dans un premier temps, l'aire géographique choisie couvre la partie occidentale de l'ancienne province ecclésiastique de Reims, province administrative romaine étant les *civitates* et les *pagi*, il sera admis qu'en règle générale, elles correspondent aux divisions ecclésiastiques des diocèses et des *pagi* religieux et serviront donc de cadre aux investigations menées notamment dans le domaine rural.

En effet, le choix des zones rurales, peu étudiées, se justifie par la volonté de voir si l'opposition ville-campagne existe dans la diffusion des idées chrétiennes, si l'habitat plus dispersé, dans les zones rurales, a contribué à créer des types d'établissements religieux différents, si les relations enfin entre villes et campagnes n'ont pas créé une dynamique complémentaire pour la diffusion du christianisme.

La spécificité de la région picarde est réelle car l'arrivée des populations germaniques, plus diffuse que brutale, a déterminé un profil religieux particulier qui a évolué dans le temps. C'est le problème soulevé par les archéologues, comme G.P. Woimant, du passage de la religion romaine, assimilée par les Gallo-romains, à la religion chrétienne, relayant des usages francs largement païens.

Trois caractéristiques déterminent cette spécificité de notre région : tout d'abord la variété des types d'établissements religieux qui entraîne des fonctions liturgiques différentes, ensuite la distinction entre églises privées et églises publiques et enfin, l'étroite association entre le pouvoir royal, largement implanté en Neustrie, et le pouvoir ecclésiastique.

En ce qui concerne le **concept de "christianisation"**, **il s'agit de l'appréhender grâce à une interprétation renouvelée des textes** en tenant compte des mentions de titulatures et des hagiotoponymes encore conservés aujourd'hui. En effet, les vies de saints constituent de véritables réseaux de textes qui, malgré leurs stéréotypes et leur vocation de panégyriques, offrent des points de rencontre avec d'autres documents historiques. L'exemple de la vie de saint Médard reste très éloquent pour inciter l'historien à une lecture critique mais néanmoins fructueuse. Un autre type de document, officiel celui-là, fonde véritablement l'origine des évêchés : il s'agit des listes épiscopales dont le mode de composition et l'authenticité sont à établir. Leurs données complètent également celles des textes hagiographiques et diplomatiques.

L'archéologie, en second lieu, vient compléter nécessairement les données textuelles. Elle fournit des hypothèses et vient confirmer éventuellement celles des textes à propos de questions précises comme les lieux d'implantation respectifs des villages, des églises et des nécropoles, comme la réutilisation par les Chrétiens d'anciens sites païens, comme les signes ostentatoires de croyances chrétiennes. Elle établit, enfin, une chronologie de l'évolution des usages (comme l'inhumation *ad sanctos*) qui évite, en particulier, de reprendre l'idée un peu simpliste d'une éradication violente du paganisme au profit de la nouvelle religion, à l'image des persécutions des premiers temps chrétiens.

Le mouvement dynamique de la christianisation des campagnes est à mettre au compte des évêques mais surtout, à partir du VI^e siècle, des moines de la tradition colombanienne. Le système des dotations vise à accroître le temporel des moines et augmente leur emprise sur le monde rural. Parallèlement, les paroisses sont définitivement constituées et soumises au pouvoir de l'évêque.

La force et la puissance des établissements religieux à la fin du IX^e siècle donnent à penser qu'elles sont le fruit d'une évolution lente mais assurée, garantie par l'association des pouvoirs politique et religieux, et l'enquête amorcée ici doit tirer parti de sources variées et

complémentaires pour élucider l'apparition et l'évolution du phénomène complexe qu'est la christianisation des campagnes.

1995

7 Janvier

Monique DARGERY

Le musée départemental de Guiry en Vexin

Jean-Claude BLANCHET

Genainville, "Les Vaux de la Celle" (Val d'Oise)

Le célèbre site gallo-romain de Genainville est situé à l'ouest du Vexin français, à 3,5 km au sud-est de Magny-en-Vexin. Il occupe sur plus de 5 hectares le fond d'une petite vallée, traversée anciennement par un ru, qui maintenant prend sa source à 500 m. plus à l'aval.

L'existence de l'eau a attiré les hommes depuis la préhistoire (Moustérien, Paléolithique supérieur, Néolithique et Age du Bronze), mais c'est à partir du début du Ve siècle avant notre ère que l'occupation se renforce avec la présence d'un cimetière du Hallstatt final et certainement d'un village voisin qui reste à découvrir.

Les populations gauloises de la Tène finale, au 1er siècle avant notre ère, ont laissé des traces autour des sources (céramique, monnaies gauloises, fibules, etc...).

Mais on ne peut pas parler de l'existence d'un sanctuaire celtique comme cela a été décrit par exemple à Gournay-sur-Aronde (Oise).

De 1960 à 1991, Monsieur Pierre-Henri Mitard a dirigé d'importantes fouilles sur ce site avec l'aide du groupe d'Archéologie du touring Club de France et du Centre de Recherche Archéologique du Vexin Français. De 1991 à 1993, des sondages de contrôle ont été exécutés pour le compte de l'Etat par Monsieur Laurent Chollet, dans le but de préparer l'aménagement culturel du site.

Toutes ces recherches prouvent que le site gallo-romain des "Vaux de la Celle" est une agglomération secondaire qui se développe à la fin du Haut Empire selon les règles classiques :

- Organisation générale de voies et des bâtiments du vicus selon une trame orthogonale en tenant compte du relief.

- Drainage de l'ensemble du site par un collecteur traversant la vallée d'est en ouest.

- Source centrale à l'origine d'un site à caractère religieux (eaux bienfaisantes avec divinités associées). Construction d'un nymphée et de quatre bassins autour du temple.